

Conditions d'inscription et constitution du dossier

"Epreuves de qualification CFC ASE (art.32)"

Conditions d'inscription :

- ✓ Etre au bénéfice d'une expérience professionnelle totale d'au moins 5 ans à 100% (domaine divers)
- ✓ Justifier d'une activité d'au moins 4 ans à 50% dans le domaine socio-éducatif

Constitution du dossier :

- Le bulletin d'inscription**, ci-après signé par les partenaires de la formation (candidat seul ou avec établissement)
- Le curriculum vitae** qui met en évidence la durée de l'expérience professionnelle requise
- Les copies des diplômes**, certificats & attestations de formation
- Les copies des **certificats de travail**
- Une copie de la demande** de dispense pour la culture générale
- La lettre d'accompagnement** exposant :
 - **Votre projet professionnel et personnel** derrière la démarche d'obtention du CFC ASE
 - **L'organisation personnelle** que vous prévoyez pour mener à bien une formation intensive qui vous demandera un investissement important en dehors des journées d'enseignement
 - **3 éléments** que vous identifiez comme aides, comme facteurs de réussite pour vous dans les formations que vous avez suivies jusqu'ici.



Vous devez également vous inscrire auprès du Portail de la Certification professionnelle pour adultes (CPA) en remplissant le formulaire de demande d'admission via leur site www.vd.ch/certification-adulte. En effet, votre inscription doit passer impérativement par le département de la formation professionnelle.

Chaque personne qui sera admise à la « Préparation aux procédures de qualification CFC ASE » proposée par HéviVA sera considéré en qualité de « candidat libre » par la Direction Générale de l'Enseignement Postobligatoire - DGEP.

Le temps de travail personnel à côté de la formation est d'environ **200 heures**.

A noter : HéviVA ne prépare pas les candidats à l'examen de culture générale. Le travail d'approfondissement qui est exigé des candidats art. 32 est effectué sous la direction de l'EPSIC (Ecole Professionnelle de la Société Industrielle et Commerciale).

Délai d'inscription : 1 juillet 2022

Calendrier de cours disponible en annexe

BULLETIN D'INSCRIPTION
« Préparation aux épreuves de qualification CFC ASE (Art. 32) »

A renvoyer à : HéviVA, Rue du Caudray 6, 1020 Renens
ou par mail à aurelia.maillard@heviva.ch

CANDIDAT(E)

Madame

Monsieur

Nom(s) : Prénom(s) :

Adresse : NPA et localité :

Tél. : Courriel :

ÉTABLISSEMENT

Nom : Directeur(trice) :

Adresse : Case postale :

NPA et localité : Tél. :

ENGAGEMENT

Je m'inscris à la formation « Préparation aux procédures de qualification CFC ASE (art. 32) »

Session 2022-2023

Prix

Membres HéviVA	Fr. 3'444.-
EMS partenaires vaudois	Fr. 3'936.-
Membres associés	Fr. 4'428.-
Autres	Fr. 4'920.-

Il faut compter en sus CHF 290.- (prix sous réserve de modification) pour le support de cours.

Sera réglée : par l'établissement par le candidat(e)

DÉSISTEMENT

La finance de cours est due lors de désistement survenant :

21 à 30 jours avant le début de la session : 30% du prix.
11 à 20 jours avant le début de la session : 50 % du prix.
6 à 10 jours avant le début de la session : 75 % du prix.
1 à 5 jours avant le début de la session : 100 % du prix.

LIEU ET DATE :

Signature du/de la candidat/e

Signature du/de la directeur(trice)